

Chronique linquistique

IMPROPRIÉTÉS : « ASSERMENTÉ »

L'adjectif « assermenté » ne s'applique qu'aux personnes qui prêtent serment, et non aux choses, à l'objet du serment. Ainsi, si l'on peut parler d'un témoin assermenté, on ne peut parler d'une « déclaration assermentée » ; il faut dire : une déclaration faite sous serment, une déclaration sous serment.

Quant au verbe assermenter et à son dérivé assermentation, même si leur construction est parfaitement logique et en accord avec une évolution normale de la langue, ils ne semblent pas être passés dans l'usage ailleurs dans la francophonie, bien qu'on les utilise couramment au Québec.

GRAMMAIRE: « ENJOINDRE »

Le verbe **enjoindre** signifie « ordonner expressément ». C'est un verbe transitif indirect, c'est-à-dire qu'il doit absolument être suivi d'un complément d'objet indirect (introduit par « à » ou « de »). La construction « enjoindre quelqu'un » est donc fautive. Il faut dire : La Cour enjoint à l'employeur de réintégrer le plaignant.

L'emploi transitif direct du verbe « enjoindre » est un archaïsme et le sens de « prescrire quelque chose, imposer » (ce que la loi enjoint) est vieilli.

1681111

POSTES

Port payé

CANADA

CANADA

POST

Nominations

Me Luc Boulanger-Milot a été nommé coordonnateur, ventes et communications, à la Direction des relations avec la clientèle. Au service de SOQUIJ depuis quatre ans, il a contribué à la production du Citateur avant

de devenir agent de formation et coordonnateur par intérim aux services aux utilisateurs. Dans ses nouvelles fonctions, Me Boulanger-Milot assurera la gestion et la coordination des activités de mise en marché. Il supervisera notamment Me Jolaine Choinière, qui vient tout juste d'être nommée responsable de comptes. Me Choinière était auparavant notaire en pratique privée.

Quant à Me Julie Pomerleau, avocate recherchiste de la Ville de Sherbrooke, elle s'est jointe à l'équipe de SOQUIJ à titre d'agente de formation. Venez la rencontrer en vous inscrivant aux différentes séances de formation d'AZIMUT.



Société québécoise d'information juridique

MÉMOIRE **DROIT**

BULLETIN À LA CLIENTÈLE Mars 2007

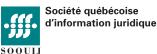
Horaire des prochaines séances de formation **AZIMUT**

Juris.doc intermédiaire :

À Montréal les 14 et 28 mars ainsi que les 4, 11 et 25 avril; à Québec les 12 mars et 17 avril.

À Montréal les 15, 22 et 29 mars ainsi que les 5, 12,

pas à téléphoner au 514 842-AIDE ou, sans frais,



Société québécoise d'information juridique

715, rue du Square-Victoria, bureau 600 Montréal (Ouébec) H2Y 2H7 Téléphone : 514 842-8741 Télécopieur : 514 844-8984 Courriel: commentaires@soquij.qc.ca

commentaires@soquij.qc.ca

pour nous aider à mieux vous servir.

Téléphonez au 514 842-8745 ou, sans frais

au 1 800 363-6718 entre 8 h 30 et 16 h 30. Nos préposés seront heureux de répondre à toutes vos questions.

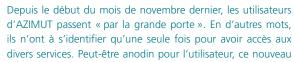
Le bulletin La mémoire du droit est publié et distribué gratuitement par la Société québécoise d'information juridique. SOOUJ invite les lecteurs à faire part de leurs commentaires ou questions à Me Suzanne Tousignant, directrice, Relations avec la clientèle

Rédactrice en chef : M° Suzanne Tousignant Coordination: Lucie Chevalier Conception: Ouatuor Communication

Rédaction: Hélène Morin (Quatuor Communication) Photos: Bruno Beauregard

Envois de publications canadiennes - contrat 40062545

AZIMUT ouvre grand ses portes à l'innovation



fonctionnement marque l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et de travail à SOQUIJ et, surtout, un pas de plus sur le chemin de la convivialité et de l'efficacité.

Pour simplifier ainsi l'accès en ligne, la Direction des Systèmes d'information de SOQUIJ a dû modifier bien plus qu'une page d'accueil! Le directeur, M. François Montreuil, explique qu'il a fallu « créer de toutes pièces une application parapluie qui chapeaute tous les services d'AZIMUT et qui dirige l'utilisateur entre Juris.doc, le Code civil du Québec annoté Baudouin Renaud, les Plumitifs et les Express électroniques ». Il ajoute que « ce changement a aussi permis d'offrir un relevé d'utilisation multiservices qui présente sur demande le bilan d'une session de recherche pour chacun des services consultés, regroupé par utilisateur et par dossier ».

L'occasion d'améliorer l'interface entre les services s'est présentée lorsque SOQUIJ a entrepris de modifier en profondeur l'architecture de ses systèmes informatiques afin de permettre à AZIMUT de continuer à grandir. Jusqu'à récemment, un seul ordinateur central contenait toutes les données offertes en ligne par SOQUIJ. Ce fonctionnement ne pouvait perdurer, compte tenu de l'augmentation du nombre d'utilisateurs, de la multiplication des documents et des fonctionnalités ainsi que des ajouts fréquents de nouveaux services au sein d'AZIMUT.

« Pour préserver l'intégrité, l'efficacité et la rapidité du système, SOQUIJ a opté pour la mise en place de plusieurs serveurs performants, à la fine pointe de la technologie, qui hébergent les divers services », reprend M. Montreuil. Cette manière de faire a pour avantage d'assurer l'autonomie de plusieurs services. « En cas de panne d'un serveur, seuls les services touchés se retrouvent hors ligne, tandis que les autres demeurent accessibles comme si de rien n'était », souligne le directeur des Systèmes d'information.

Du même coup, cette nouvelle architecture ouvre grand la porte à l'innovation. Elle permet à AZIMUT de ne pas se retrouver prisonnier d'un carcan technologique. Grâce à la nouvelle structure, il devient possible d'intégrer rapidement les nouvelles technologies et de prévoir les besoins de la clientèle. Elle offre également plus de souplesse quand il s'agit d'ajouter une banque de données et des fonctionnalités. C'est d'ailleurs ce qui permettra d'inaugurer en 2007 la banque Plumitifs : cours municipales.



Écrivez-nous : vos commentaires sont importants

Pour joindre notre service à la clientèle

suite » page 2

LA MÉMOIRE DU DROIT

AILLEURS DANS LE MONDE JURIDIOUE

Un salon consacré exclusivement au « droit numérique »

Le 21 novembre dernier se tenait à Paris la quatrième édition du Salon juridique de l'Internet et du numérique, entièrement voué aux guestions de droit découlant de l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet. La journée a vu défiler nombre de spécialistes, qui ont discuté du droit appliqué aux nouvelles technologies de l'information et des communications en général, dont des guestions ayant trait aux droits d'auteur et à la contrefaçon de marques.

Une table ronde particulièrement pertinente portait sur les controverses juridiques relatives à la preuve électronique. Les conférenciers invités ont souligné combien la dématérialisation de la preuve allait à l'encontre de toute la tradition juridique de préservation des documents. Malgré les nombreux avantages de l'électronique sur les plans du classement, du stockage, de l'extraction rapide et précise et même de la sécurisation par cryptographie asymétrique, de nombreux problèmes juridiques persistent.

Ces spécialistes mettaient notamment l'accent sur la dépendance que crée l'électronique envers un équipement qui se doit d'être toujours compatible avec les MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'ordre du jour de SOQUIJ : évolution et optimisation

SOQUIJ poursuit sa route avec énergie en 2007. La Société s'est engagée il y a plusieurs années sur la voie des nouvelles technologies de l'information, enthousiasmée par la souplesse qu'elles offrent tant aux clients qu'aux fournisseurs de services. Il faut bien l'admettre, les nouvelles technologies de l'information ont transformé nos modes de production. Elles sont désormais au cœur de notre prestation de services, et leurs possibilités presque infinies nous aident à atteindre nos objectifs.

Pour améliorer nos services, optimiser l'utilisation de nos ressources et faire des nouvelles technologies de l'information un levier de notre développement, nous avons récemment élaboré un plan directeur des technologies à SOQUIJ. Celui-ci nous a guidé au cours des derniers mois et continuera à le faire tout au long de l'année qui vient. La première manifestation de ce plan ambitieux a été l'identification unique dans AZIMUT, qui simplifie l'accès aux divers services et rend leur utilisation plus conviviale.

La nouvelle architecture mise en place permettra d'utiliser les technologies émergentes tout en limitant les coûts associés à de telles améliorations. Cet apport technologique nous rendra plus efficaces et stimulera notre évolution, qui se concrétisera en d'autres innovations à votre intention.

La nouvelle technologie nous permet de créer de nouveaux produits. C'est dans cet esprit que la banque *Plumitifs*: cours municipales verra le jour en 2007, grâce au concours de nombreuses municipalités du Québec qui ont contribué avec enthousiasme à ce projet.

Après avoir fêté ses 30 années d'existence, SOQUIJ envisage l'avenir avec confiance tout en ne tenant rien pour acquis. C'est pourquoi elle n'hésite jamais à investir pour l'avenir. Dans ce contexte, SOQUIJ a démarré un vaste programme de formation pour ses ressources clés. Le but est d'accroître nos compétences en gestion de projets et en gestion du changement ainsi que notre efficacité. Cet investissement majeur dans notre capital humain nous permettra de continuer à améliorer la qualité des services que nous vous offrons.

Claude Paul-Hus Directeur général

AZIMUT ouvre grand ses portes à l'innovation

Une autre nouveauté qui résultera de l'architecture améliorée ? La création prochaine d'ur catalogue Web par le biais duquel vous aurez le loisir de vous abonner aux divers service de SOQUIJ et de commander des documents imprimés. « Il y a encore bien des projets et développement à SOQUIJ », assure M. Montreuil, qui met l'accent sur le fait que « les tech nologies d'avant-garde adoptées par SOQUIJ ont pour unique objectif de fournir à ses client une information toujours plus pointue, mieux structurée et plus facilement accessible ».

divers systèmes utilisés par d'autres et envers des logiciels qui se périment de plus en plus rapidement, sans compter le fait que toute preuve électronique, lorsqu'elle est contestée, met les parties à la merci d'experts dont le langage est incompréhensible pour le commun des mortels, dont le juge qui se doit de les entendre et de les départager...

Ce salon fascinant ne dure qu'une journée et se tient chaque année à Paris à la fin de novembre.

Output

Description de la fin de novembre.



La famille des plumitifs grandit sur AZIMUT

Depuis cet automne, AZIMUT offre en ligne, à l'intention des greffes des cours municipales, un tout nouveau produit exclusif: *Plumitifs: cours municipales*. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une banque de données qui regroupe les plumitifs des cours municipales et qui permet de faire des recherches dans l'ensemble de leurs données.

« La nouvelle banque a d'abord été créée pour répondre aux besoins des tribunaux municipaux. Nous souhaitons cependant satisfaire aussi à la demande des clients qui utilisent déjà les plumitifs judiciaires et nous leur rendrons la nouvelle banque accessible au printemps 2007 », affirme M° Michèle Lesage, coordonnatrice de la documentation juridique et chargée de projet à SOQUIJ.



Cette initiative de SOQUIJ a été accueillie avec enthousiasme par l'Association des greffiers des cours municipales du Québec, relate M. Luc Moranville, son vice-président. « Il faut comprendre que l'exécution d'une décision d'une cour municipale dépend de la disponibilité de l'adresse du contrevenant, explique M. Moranville. Lorsqu'une personne déménage et que nous perdons sa trace, la cour ne peut pas veiller à l'application de sa décision. »

Selon M. Moranville, le produit offert par SOQUIJ est une solution fabuleuse. En mettant les plumitifs municipaux en commun et en procédant à leur mise à jour quotidiennement, SOQUIJ donne accès à une véritable mine d'or, et les recherches peuvent s'effectuer de manière efficace. Il suffit de quelques renseignements personnels pour faire des recoupements entre différentes infractions commises par

une même personne dans différentes villes. La nouvelle banque de données permettra aux cours municipales de dépister les contrevenants dont l'adresse change souvent et d'agir plus promptement. Elle améliorera du même coup la confiance du public dans le système judiciaire.

Pendant la période de démarrage de la banque, ce ne seront pas toutes les cours municipales qui seront incluses dans les plumitifs municipaux. Me Lesage explique qu'il a fallu procéder à un choix pour démarrer le projet, les cours municipales n'utilisant pas toutes le même système informatique. Au Québec, environ 75 % des cours municipales — dont celles de Sherbrooke, Blainville, Roberval et Montmagny — emploient un même logiciel. C'est à elles que SOQUIJ a fait appel pour amorcer ce projet et mettre sur pied la banque de données. Dans un deuxième temps, des ententes suivront pour intégrer les données des municipalités qui utilisent des systèmes différents. Cette intégration se fera d'ailleurs très facilement, compte tenu des dernières améliorations apportées à l'architecture d'AZIMUT (voir texte p. 1).

Très performante et d'interface conviviale, la banque a été conçue au moyen de la toute nouvelle technologie *dotnet*. Elle a été présentée au congrès de l'Association des greffiers des cours municipales du Québec le 4 octobre 2006 et mise en ligne cet automne pour les cours municipales participantes. Quant aux abonnés AZIMUT, ils auront accès à la banque à un coût similaire à celui du service des plumitifs actuel.

Un A+ pour SOQUIJ

Au terme d'une enquête indépendante réalisée entre le 17 mai et le 13 juin 2006, la firme Zins Beauchesne et Associés a accordé une note exceptionnelle à SOQUIJ pour la qualité de son service à la clientèle.

Grâce à un taux de réponse élevé au questionnaire expédié à notre clientèle par Internet, il a été possible d'analyser de manière probante la performance de SOQUIJ dans ses relations avec ses clients. Il ressort du sondage que les deux tiers des répondants ont utilisé personnellement, au cours des 12 mois précédant le sondage, au moins 1 des services en contact direct avec la clientèle, soit le service des abonnements, le service aux utilisateurs d'AZIMUT ou celui des responsables de comptes. Leur appréciation a laissé les enquêteurs bouche bée : les taux de satisfaction globaux variaient de 95 % à 100 %. Un tel résultat constitue



une excellente performance pour chacun des services à la clientèle de SOQUIJ. Nous remercions tous les répondants au sondage qui ont accepté de consacrer quelques minutes de leur temps à un exercice très précieux pour nous.

Nous nous réjouissons du fait que notre engagement et nos interventions pour offrir un service à la clientèle de qualité aient une telle portée. En tant que client, sachez que vous restez au centre de nos actions et que nous comptons bien demeurer longtemps complices de vos succès.